

Inscription pour le mois de

Juillet uniquement

(inscription pour le mois d'août début juillet)

Juillet 2020											
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	6	7	8	9	10		13	14	15	16	17
							Fermé	Fermé			
Info				Pique-nique			Fermé	Fermé		Pique-nique	

Juillet 2020											
	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi		lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
	20	21	22	23	24		27	28	29	30	31
Info				Pique-nique						Pique-nique	

Le programme sera adapté en fonction de l'évolution sanitaire, des informations sur les activités seront communiquées semaine par semaine aux familles concernées.

(Par mail uniquement)

Informations sur vos enfants à apporter à l'équipe d'animation:



Été 2020

Accueil de Loisirs de Juillan

3 / 12 ans

Un été pas comme les autres, mission :

« Profiter... »

En raison de la crise sanitaire que nous vivons, le fonctionnement du Centre de Loisirs a dû être modifié.

Le protocole mis en place depuis le 12 mai reste en vigueur ; nous devons limiter au maximum :

- ⇒ Le brassage des enfants et animateurs,
- ⇒ Les règles de distanciation physique,

A ce titre :

- ⇒ Le nombre de place disponible a été réduit
- ⇒ Les inscriptions se feront selon l'ordre de priorité établi

Afin que les enfants puissent profiter de leurs vacances, des projets seront mis en place sur la semaine complète:

- ⇒ Il sera donc donné une priorité aux enfants qui s'inscrivent à la semaine avec repas.

Cette année, le programme ne sera pas dévoilé.

Les inscriptions à la demi-journée ne seront pas possibles.

Inscription à la journée avec repas uniquement dans la limite des places disponibles.

A partir de juillet 2020, notre objectif est de tendre vers un « ECO – CENTRE DE LOISIRS », pour cela nous allons mettre en place des Laboratoires pour observer le monde qui nous entoure et permettre aux enfants de mieux en profiter...

Modification du règlement intérieur:

Inscriptions: Les enfants sont inscrits par les familles à la semaine avec repas ou à la journée avec repas dans la limite des places disponibles. Le repas est pris sur place au réfectoire sauf jour de pique-nique. Ce dernier est fourni par les parents, il doit être froid (pas d'aliment craignant la chaleur). Le goûter de 16h est fourni par les familles.

Les réservations se font à l'accueil du centre de loisirs et sont payées le jour de même.

Absences et annulations: Les absences et les annulations ne sont plus remboursées, ni échangées sauf en cas d'hospitalisation et sur certificat médical.

Fourniture à la charge des parents: Chaque enfant doit venir avec dans son sac une bouteille d'eau, un chapeau, de la crème solaire, une trousse avec feutres et crayons de couleurs, un nécessaire de baignade (serviette et maillot en cas de jeu d'eau). L'enfant doit venir avec une tenue et des chaussures adaptées au centre loisirs. Les plus jeunes peuvent prendre leur doudou et des affaires de rechange. **Merci de marquer les affaires de vos enfants.**

Famille :Mail de contact (**obligatoire**) :

Prénom de l' enfantâge:

Prénom de l' enfantâge:

Prénom de l' enfantâge:

- ◇ Je reconnais avoir pris connaissance des modifications du règlement intérieur et je les accepte.
- ◇ En cas de refus de mon dossier « aides aux temps libres » je m'engage à payer la différence des sommes dues.
- ◇ Je m'engage à respecter le protocole sanitaire de la structure (voir affichage)
- ◇ Je prépare l'ensemble de souhaits d'inscriptions et tous les documents nécessaires afin que mon passage au centre de loisirs soit le plus bref possible.

Fait à Le :

Signature :

Reçu le	Enregistré le	Payé le	Passeport

Les inscriptions pour le mois de juillet : Du Mardi 16 au Mercredi 24 Juin 2020

Du Mardi 16 Au Jeudi 18	Du Vendredi 19 Au mercredi 24	Jeudi 25 Et Vendredi 26	Mardi 30 Et Mercredi 31
Pour les enfants Juillanais et les enfants scolarisés à Juillan dont les 2 parents travaillent, les emplois prioritaires et les familles monoparentales en activité	Pour les enfants Juillanais et les enfants scolarisés à Juillan et les extérieurs ayant fréquentés l'ALSH entre le 1 septembre 2019 et le 16 mars 2020	Pour les enfants Juillanais et les enfants scolarisés à Juillan Et les extérieurs ayant fréquentés l'ALSH entre le 1 septembre 2019 et le 16 mars 2020	Pour les enfants Juillanais et les enfants scolarisés à Juillan Extérieurs et nouveaux dossiers
Inscription pour la semaine complète Prévoir justificatif employeur	Inscription pour la semaine complète	Inscription pour la semaine complète Ou à la journée dans la limite des places disponibles	Dans la limite des places disponibles

Mardi, Jeudi, Vendredi : de 10h à 11h30 et de 14h30 à 17h30

Mercredi : de 10h à 12 et de 13h à 17h30

Lundi : PAS D'INSCRIPTION



- ⇒ Inscription uniquement au bureau aux heures indiquées
- ⇒ Paiement de la réservation sur place le jour même par chèque de préférence
- ⇒ **Masque obligatoire pour les + de 11 ans**
- ⇒ Fournir le bulletin d'inscription rempli (pour gagner du temps) et signé
- ⇒ Fournir les attestations employeurs
- ⇒ **Si QF < 750 (entre décembre 2019 et juin 2020) + prestation pour enfant à charge possibilité d' Aides aux Temps Libres et aux Loisirs « Passeport »**